

Règlement VALORANT® : #FragArtist

1. Admissibilité. Riot Games Services SAS, société par action simplifiée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 820 648 681, ayant son siège social au 14 Bd. Poissonniere 75009 PARIS Paris (désignée aux présentes comme l'« **Organisateur** ») est l'organisateur du concours intitulé « #FragArtist » (« **Concours** »). Le Concours est ouvert à toute personne physique à l'exclusion des salariés de l'Organisateur et de ses sociétés affiliées ainsi que des membres de leur famille, des agences et de toute personne ayant participé à l'organisation du Concours, leurs salariés et membres de leur famille (le/la « **Participant(e)** » ou « **Vous** »). Le Participant autorise toutes les vérifications concernant son identité. La participation des mineurs au Concours est soumise à une autorisation parentale. L'Organisateur se réserve le droit de vérifier cette autorisation à tous les stades du Concours.

2. Clause de non-responsabilité. L'Organisateur, et toutes ses sociétés mères, sociétés affiliées, filiales, dirigeants, administrateurs, conseillers professionnels, employés et agences ne seront aucunement tenus responsables de : (a) toutes transmissions ou inscriptions tardives, perdues, incorrectement acheminées, brouillées ou déformées ; (b) toutes défaillances téléphoniques, électroniques, de matériel informatique, du logiciel, des réseaux, de l'Internet ou autres défaillances associées à l'informatique ou aux communications ; (c) toutes interruptions du Concours, blessures, pertes ou dommages causés par des événements qui échappent au contrôle de l'Organisateur ; ou (d) toutes erreurs d'impression ou typographiques dans la documentation associée au Concours.

3. Durée du Concours. Le Concours débutera le 21 février 2022 à 10h00 (heure de Paris) (la « **Date de Départ** ») et continuera jusqu'au 7 mars 2022 à minuit (heure de Paris) (la « **Date limite** »).

4. Comment s'inscrire.

4.1. Pour participer au Concours, un(e) participant(e) admissible doit : (i) répondre aux critères d'admissibilité énoncés dans la Section 1 ci-dessus ; (iii) partager sur Twitter ou Instagram la vidéo d'une action du jeu VALORANT tout en précisant la catégorie dans laquelle la personne souhaite participer (Epic Fail, Skill, Clutch), au plus tard le dernier jour du Concours. Le contenu Social Media devra être accompagné du hashtag #FragArtist

Les 3 catégories sont définies de la manière suivante :

- Epic fail: lorsqu'une action qui avait pour but d'être bénéfique à l'équipe ou à une tactique se retourne contre vous. (Exemple: éliminer son coéquipier, s'éliminer soi-même, rater une flash, etc)
- Clutch: une action sera considérée comme un clutch si celle-ci se déroule dans une situation où vous êtes le dernier survivant en infériorité numérique et que vous en sortez victorieux.
- Skill: une action sera considérée comme un skill lorsqu'il s'agit d'un enchaînement d'élimination, d'une action intelligente donnant lieu à plusieurs éliminations, ou de l'utilisation d'un sort permettant de faire une action qui sort de l'ordinaire (élimination à travers un mur...)(hors clutch vu précédemment)

Il ne sera accepté aucun autre moyen de participation. Toute participation incomplète ou non conforme au présent règlement ne saurait être prise en compte et ne pourrait faire l'objet d'aucune réclamation.

En cas de tentative ou de fraude avérée, l'Organisateur se réserve le droit de disqualifier tout participant.

4.2. Une seule participation par personne et par plateforme est autorisée.

4.3. 4 gagnants pour chacune des 3 catégories seront déterminés par sélection du jury lors d'une émission diffusée en direct sur Twitch (https://www.twitch.tv/lady_emash / <https://www.twitch.tv/lutti> / <https://www.twitch.tv/wipr> / https://www.twitch.tv/kitty_r6 / https://www.twitch.tv/maylie_tv) déterminant les 12 meilleures créations respectant au mieux les thèmes respectifs.

4.4 Parmi ces 12 gagnants, un sera choisi par la communauté pour remporter un prix spécial. Cette sélection se fera via un vote partagé sur les réseaux de l'Organisateur.

4.5 Les créations dans le cadre de la participation au Concours doivent être exactes et ne doivent contenir aucun élément vulgaire, sexuellement explicite, harcelant, diffamatoire ou dégradant à l'égard d'un groupe quelconque d'individus en fonction de leur sexe, orientation sexuelle, origine nationale, religion.

5. Dotations mises en jeu. L'Organisateur met en jeu un lot de merchandise déterminé par Riot Games d'une valeur totale **de 3 580€** :

- Prix pour les 3 fois 4 gagnants choisis par le jury :
 - Pour le premier, une statue de Jett ou Phoenix d'une valeur de 190€ + un Pantalon de jogging VALORANT d'une valeur max de 80€ + un Pull à capuche VALORANT d'une valeur max de 100€. (à choisir dans la boutique officielle Riot Games : <https://merch.riotgames.com/fr-fr/>) Valeur totale approximative par gagnant de 370 €. (dans la limite des stocks disponibles)
 - Pour le deuxième, un Pantalon de jogging VALORANT d'une valeur max de 80€ + un Pull à capuche VALORANT d'une valeur max de 100€. (à choisir dans la boutique officielle Riot Games : <https://merch.riotgames.com/fr-fr/>) Valeur totale approximative par gagnant de 180€. (dans la limite des stocks disponibles)
 - Pour le troisième, un Pantalon de jogging VALORANT d'une valeur max de 80€ + un T-shirt VALORANT d'une valeur max de 53€. (à choisir dans la boutique officielle Riot Games : <https://merch.riotgames.com/fr-fr/>) Valeur totale approximative par gagnant de 133€. (dans la limite des stocks disponibles)
 - Pour le quatrième, un T-shirt VALORANT d'une valeur max de 53€ + une casquette VALORANT d'une valeur max de 40€. (à choisir dans la boutique officielle Riot Games : <https://merch.riotgames.com/fr-fr/>) Valeur totale approximative par gagnant de 93€. (dans la limite des stocks disponibles)
- Prix spécial pour le gagnant choisi par la communauté : une illustration numérique d'un instant de l'action du gagnant d'une valeur approximative de 1300€ :

Les prix retournés comme non livrables ou non réclamés (y compris l'absence de réponse aux courriels de l'Organisateur de la part des Gagnants ou le fait de ne pas fournir un nom d'invocateur ou une adresse électronique correcte) pendant la période indiquée par l'Organisateur, seront abandonnés et, à la discrétion de l'Organisateur, décernés à un autre participant. Les prix ne sont pas cessibles. Aucun remplacement ou échange (y compris en espèces) de tout prix ne sera autorisé, sauf par l'Organisateur qui se réserve le droit de remplacer un prix (ou une partie dudit prix) par un autre d'une valeur comparable ou supérieure. Limite d'un prix par ménage ou adresse. Tous les prix sont décernés « TEL QUEL » et SANS AUCUNE GARANTIE, expresse ou implicite (y compris, mais sans s'y limiter, toute garantie implicite de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier). Tous les détails sur les prix sont fournis à la seule discrétion de l'Organisateur.

6. Protection des données personnelles. Les informations soumises à l'Organisateur au cours de l'inscription au Concours par le biais de l'Outil du Concours seront utilisées pour communiquer avec Vous si Vous êtes sélectionné(e) pour recevoir un prix ou comme indiqué par ailleurs dans la politique de confidentialité de l'Organisateur que Vous pouvez consulter sur <https://www.riotgames.com/fr/privacy-notice-FR>.

Veuillez noter que le collecteur le Contrôleur des données et l'Exploitant des données dans le cadre de ce Concours est Riot Games Services SAS. Les données recueillies au cours du Concours seront utilisées conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 et au Règlement Général sur la Protection des Données. Chaque participant(e) donne à l'Organisateur la permission d'utiliser les informations fournies dans le cadre fixé par la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978. Chaque Participant(e) bénéficie du droit d'accéder à ses données personnelles et de les modifier. Vous pouvez également demander de retirer vos données personnelles ; cependant, Vous serez disqualifié(e) de la participation au Concours si Vous retirez vos données personnelles avant la détermination des prix mentionnés à la Section 5 des présentes.

7. Exonération générale. Par Votre participation au Concours, Vous exonérez l'Organisateur, les organisateurs participants et leurs maisons mères, filiales, sociétés affiliées, dirigeants, administrateurs, employés et agences respectifs (collectivement les « **Parties exonérées** ») de toute responsabilité et renoncez à toute action liée à des plaintes, coûts, blessures, pertes ou dommages de toute sorte découlant de ou en relation avec le Concours ou la livraison, livraison à une personne autre que le destinataire, l'acceptation, la possession, l'utilisation ou l'incapacité d'utiliser un prix (y compris, sans s'y limiter, les plaintes, coûts, blessures, pertes et dommages liés aux blessures corporelles, décès, dommages aux ou destruction des biens, droits de publicité ou à la vie privée, diffamation ou représentation sous un faux jour, intentionnels ou non), que ce soit en vertu d'une théorie de contrat, d'un délit civil (notamment la négligence), d'une garantie ou autre théorie.

8. Avis de droit d'auteur. Le Concours et toute la documentation qui l'accompagne sont protégés par le droit d'auteur de Riot Games Inc. Tous droits réservés. Toutes les autres marques de commerce mentionnées aux présentes appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

9. Annulation / Modification du Concours

L'Organisateur se réserve le droit d'annuler, de reporter, de prolonger, d'écourter ou de modifier partiellement ou en totalité la présente opération en cas de force majeure ou en cas de circonstances exceptionnelles indépendantes de sa volonté.

Toute modification du règlement fera l'objet d'un avenant et d'une information auprès des Participants.

10. Dispositions diverses. Le Concours et les présentes Règles officielles seront régis et interprétés selon la législation française. Les participants consentent à être liés par ces Règles officielles et par les décisions de l'Organisateur qui sont finales et contraignantes à tous égards. L'Organisateur se réserve le droit de modifier ces Règles officielles à tout moment, à sa seule discrétion, et d'interrompre ou annuler le Concours ou la participation de tout individu au Concours, au cas où un virus, un bogue, une intervention humaine non autorisée ou toute autre cause pourrait nuire à l'administration, à la sécurité ou au déroulement correct du Concours ou si l'Organisateur devient incapable (tel que déterminé à sa seule discrétion), d'organiser le Concours comme prévu. Les participants qui enfreignent ces Règles officielles, falsifient l'exploitation du Concours ou agissent d'une manière pouvant être préjudiciable ou déloyale envers l'Organisateur, le Concours ou un(e) autre participant(e) (chaque cas étant déterminé à la seule discrétion de l'Organisateur), sont susceptibles d'être disqualifiés et de ne pas pouvoir participer au Concours.

11. Accès au règlement

Le présent règlement est disponible sur le site du Concours pendant toute la durée du Concours.

